Compte-rendu de la réunion ordinaire

Du Comité Social Économique du 21/01/2026

Étaient présents :

MM.	*VEGLIA, CRAPANZANO*
Mme	*COMBE, BOUCHER*
MM.	*BLEY, CALID, DEL GUIDICE, DEMANDOLX, VASLIN, GIROUSSENS, FRATANI*

Excusés :

M.	*GUEDES, OLLIVER,*

Jean-Marc VEGLIA ouvre la séance de la réunion CSE d'ADF Utilities par le premier point de l'ordre du jour, à 9h00.

ORDRE DU JOUR

(Les numéros à droite renvoient aux pages auxquelles les questions sont traitées.)

1. Approbation des comptes-rendus des précédents CSE 3
2. Bilan santé securité et suivi des accidents du travail 3
3. Entrées et sorties du personnel avec une feuille de suivi 4
4. Présentation des orientations stratégiques 5
5. Pourriez-vous faire une communication précise sur les CP N-1 et en cours d'acquisition ; RS ; RTTH ; CP supplémentaire pour tous les salariés ADF Utilities à minima, comme il a été fait sur le contrat MEM à Cadarache (voir PJ) ? 6
6. La CFDT vous demande ce jour à quelle date comptez-vous démarrer la procédure des Négociations Annuelles Obligatoires ? 7
7. Pourriez-vous nous apporter des précisions sur les Journées/demi-journées posées pour enfant malade et en faire la diffusion aux salariés ? 7
8. Pourriez-vous faire un point sur le fonctionnement des cartes de recharge (ou autre système) des véhicules électriques détaillé par site ? 7
9. Où en est-on sur la mise en place des nouveaux fonctionnements du lavage des vêtements de travail et sa diffusion aux salariés ? 8
10. Avez-vous eu des retours à la suite de la visite de l'inspecteur du travail sur les points qu'il a soulignés et le calcul des RTT ? 8
11. Etat des lieux à jour de la satisfaction client 2025 8
12. Questions diverses 9

Sandrine BOUCHER est la nouvelle responsable RH de la division nucléaire.

Kevin BISCARRAT (HSE) remplace Amélie CLABAUT.

1. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES PRECEDENTS CSE

Le compte-rendu du CSE du 26 novembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

2. BILAN SANTE SECURITE ET SUIVI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Représentant HSE : Nous terminons l'année 2025 avec :

- ✓ Un TF à 14 ;
- ✓ 4 accidents de travail avec arrêt.

Il est possible qu'un accident survenu sur le site de la CPAM soit retiré : il s'agit d'un malaise fait par un collègue sur Mazurka suite à ses antécédents médicaux. De plus, il semblerait que seuls deux accidents aient été déclarés sur ce site, ce qui ferait diminuer les chiffres de 2025.

- ✓ 6 soins infirmiers ;
- ✓ 2 accidents de trajet.

Ces chiffres ne sont pas satisfaisants.

Les objectifs de 2025 sont maintenus pour l'année 2026, dont le zéro accident.

Plusieurs actions seront mises en place, dont une liste de postes aménagés qui est en cours de rédaction, en vue de permettre aux managers de proposer des postes aménagés à leurs équipes plus facilement.

Depuis le début de l'année 2026, on dénombre :

- ✓ 1 soin infirmier : un alternant s'est fait mal à l'épaule en portant un câble.

Un Elu CFDT [*0h08'05*] : Lorsque que quelqu'un fait un malaise, cela entre-t-il dans le calcul de l'intéressement ?

LA DIRECTION : Non, car il ne s'agit pas d'un accident de travail (avec ou sans arrêt).

Un Elu CFDT [*0h08'58*] : Qu'en est-il de l'accident de trajet ?

LA DIRECTION : L'accident de trajet n'est pas pris en compte dans le calcul de l'intéressement.

Dans le cas présent, c'est un soin infirmier qui a été enregistré : celui-ci n'intervient ni dans le TF1 ni dans le TF2.

Un Elu CFDT [*0h09'25*] : Les chiffres ne différencient pas les deux.

Représentant HSE : Non.

En termes de radioprotection, l'année se termine avec :

- ✓ Une dosimétrie collective de 1,3 millisievert ;
- ✓ Une dosimétrie individuelle maximale de 0,8 millisievert.

La certification CEFRI entreprise a été reconduite pour trois ans, soit jusqu'au 31/12/2028.

LA DIRECTION : Est-ce qu'un *challenge* sécurité sera mis en place au sein d'ADF Nucléaire ?

Représentant HSE : Des *challenges* sécurité sont effectivement prévus. Nous avons l'objectif d'en gagner au moins un cette année chez ADF Utilities.

3. ENTREES ET SORTIES DU PERSONNEL AVEC UNE FEUILLE DE SUIVI

LA DIRECTION *[0h16'13]* : A la fin de l'année, nous enregistrons pour la première fois un solde négatif, mais celui-ci doit être pris avec précaution car de nombreuses entrées sont enregistrées au mois de janvier.

Sur l'année, nous comptabilisons pour l'ensemble d'ADF Utilities (Nord inclus) :

- ✓ 42 entrées ;
- ✓ 44 sorties.

L'équipe des travaux ayant obtenu un nouveau contrat (Charles de Gaulle), nous effectuons des recrutements en vue de la faire passer à 5 personnes. Nous avons également recruté 2 personnes dans l'équipe de Bernard et dans celle de Sébastien.

Un Elu CFDT [*0h18'32]* : En 2025, sur environ 200 employés, nous enregistrons 44 sorties, soit un quart de *turnover*. En 2024, le *turnover* s'élevait à plus de 33 %.

LA DIRECTION *[0h16'13]* : Actuellement, le *turnover* s'établit à 25,5 %.

P. VASLIN *[0h19'22]* : C'est énorme.

LA DIRECTION : Il ne faut pas oublier qu'en 2025, nous avons perdu un contrat.

LA DIRECTION *[0h19'33]* : Plusieurs contrats (dont le chauffage). De plus, le Nord est intégré dans ces chiffres.

P. VASLIN *[0h19'40]* : Nous avons perdu un contrat, mais nous en avons gagné d'autres.

LA DIRECTION *[0h19'45]* : Oui, mais ils sont en décalage.

P. VASLIN *[0h19'51]* : Lorsque des personnes partent, des compétences partent également. Lorsque nous embauchons, nous acquérons de nouvelles compétences, mais ce sont souvent des jeunes. Que pourrions-nous mettre en place pour impliquer d'emblée les salariés et éviter les futurs accidents ? Nous avons enregistré des presqu'accidents liés à des erreurs de manipulation : si des personnes expérimentées avaient été présentes, cela ne serait jamais arrivé.

Un Elu CFDT [*0h21'03]* : Comment les personnes expérimentées pourraient-elle partager leur expérience ?

LA DIRECTION *[0h21'14]* : L'accueil sécurité est déjà essentiel pour faire comprendre aux nouveaux-venus l'intérêt de la sécurité au sein d'ADF. Une fois qu'ils sont sur le terrain, il faut établir un lien entre anciens et nouveaux ; c'est ce que nous essayons de mettre en place.

Par ailleurs, les points sécurité seront renforcés, et des *challenges* sécurité impliquant les jeunes seront mis en place. Il faudra également faire preuve d'une vigilance accrue concernant les parrainages.

P. VASLIN *[0h23'03]* : Lorsqu'une personne en parraine une autre, dispose-t-elle d'un temps dédié à cet effet ?

LA DIRECTION *[0h23'17]* : Non, pas vraiment. Le parrain est volontaire, évalué par le manager, et il donne de son temps.

P. VASLIN *[0h23'54]* : Avec un *turnover* de 25 %, les anciens sont très occupés et ils ont du mal à former les jeunes. Si nous nommons un parrain mais qu'il ne dispose pas des outils nécessaires à ce parrainage, cela rend sa tâche difficile.

LA DIRECTION *[0h24'40]* : Dans le cadre de l'amélioration de l'accueil et de l'intégration des jeunes, chaque nouvel entrant reçoit un planning d'intégration d'une ou deux semaines afin que les bases soient posées, accompagné de son parrain.

LA DIRECTION : Quel est le nombre de personnes qui ont quitté l'Entreprise à la suite de la perte du contrat chauffage ?

LA DIRECTION *[0h25'27]* : Sept. Il faut y ajouter au moins 10 personnes d'EDF.

LA DIRECTION : Près de la moitié des compétences sont donc parties, mais nous n'en avons plus nécessairement besoin étant donné que nous n'avons plus les contrats.

Un Elu CFDT [*0h27'13]* : Il serait bon de connaître, parmi les 44 départs, combien sont des « *vrais* » départs (pertes). Il faut également prendre en compte les contrats gagnés.

LA DIRECTION *[0h27'48]* : Je vous communiquerai le détail des départs de janvier à août 2025, qui s'élève à 10 environ.

UN ELU CFDT *[0h28'03]* : On compte donc 17 départs pour perte de contrat.

LA DIRECTION *[0h28'05]* : Tout à fait.

4. PRESENTATION DES ORIENTATIONS STRATEGIQUES

LA DIRECTION : Les comptes de la division nucléaire ne sont pas encore arrêtés. L'année 2025 a été extrêmement compliquée, et marquée par quelques sujets forts :

- **Engie**

Engie nous a adressé deux courriers au mois de juillet, dans lesquels ils indiquaient ne pas payer 1 million d'euros de factures que nous avions émises et réclamaient 4 millions d'euros. J'ai travaillé sur une contre-réclamation, en expliquant ce qui s'était passé. Ce matin, nous avons conclu un protocole d'accord avec Engie, qui accepte finalement de nous payer les factures et ne nous réclame plus rien.

Engie a entièrement démantelé l'installation que nous avions mise en place sur CPCE, et a fait réaliser des études par une autre société. Ils ont sous-traité la reconstruction de l'installation en cours à Montereau, pour 18 millions d'euros.

L'Entreprise doit toutefois à Engie :

- ✓ Une rétrocession de la quote-part de Phoenix datant de 2023 ;
- ✓ 69 000 € liés au contrat de Fontenay-aux-Roses (P5) ;

Quant à Engie, ils doivent à l'Entreprise 41 000 €, en lien avec un sujet lié à Ineo.

Au total, Engie doit environ 700 000 € à l'Entreprise.

- **Boccard**

En 2024, Boccard avait perdu ses qualifications. Étant donné que nous étions en groupement solidaire sur le département projet de la division, nous avons dû reprendre cette affaire (une modification sur Gravelines et Dompierre) en catastrophe. Nous avons embauché des personnes qui n'étaient pas au niveau, et nous avons échoué, ce qui a occasionné un coût de plus de 2 millions d'euros pour la division. De plus, le client a refusé de payer 1 million d'euros de travaux supplémentaires réalisés et souhaite déposer une réclamation.

En fin d'année 2025, les comptes de la division nucléaire intègrent 3,7 millions d'euros de travaux supplémentaires à récupérer.

Pour 2025, il convient de souligner les belles performances de trois entités :

- ✓ ADF Utilities ;

- ✓ L'agence nucléaire Nord ;
- ✓ Le département des activités nationales.

Trois autres entités perdent de l'argent :

- ✓ Le département projet ;
- ✓ L'agence Cotentin : nous nous étions focalisés sur le projet CPCE, qui s'est arrêté brutalement en février ;
- ✓ L'agence nucléaire Sud, qui affiche un résultat négatif.

En termes de stratégie, nous allons continuer à nous positionner sur les métiers que nous connaissons. Nous nous orientons de plus en plus vers des activités à plus forte valeur ajoutée.

Nous avons obtenu de très gros contrats, notamment en machines tournantes, en groupement avec Endel (sur neuf ans, pour 24 millions d'euros). Avec Endel, nous allons également conclure des appels d'offres sur la robinetterie.

Nous sommes en train de revoir l'organisation du département projet. Les réalisations de ce département seront désormais effectuées par l'agence nucléaire Sud.

S'agissant d'ADF Utilities CEA, la stratégie consiste à compenser le contrat perdu sur le chauffage par d'autres activités projet. Nous avons déjà récupéré 1 million d'euros de commandes (Charles de Gaule, Barracuda, etc.) en début d'année.

Un Elu CFDT ***[0h38'40]*** **:** Je souhaiterais obtenir davantage de détails sur la performance d'Utilities.

LA DIRECTION ***[0h38'55]*** **:** Nous avons prévu de vous les présenter au mois de mars.

LA DIRECTION : Globalement, les résultats d'ADF Utilities CEA s'élèvent à 1 million d'euros environ, voire un peu plus, ce qui est très positif.

Un Elu CFDT ***[0h39'17]*** **:** Quelle est la comparaison par rapport à l'an dernier et par rapport au démarrage ?

LA DIRECTION : Le budget était fixé à 700 000 € environ : nous l'avons donc dépassé. Le résultat est également supérieur à celui de l'année dernière. Ceci est dû au fait que nous avons réintégré des produits constatés d'avance dans le résultat au mois de décembre.

Un Elu CFDT ***[0h44'18]*** **:** Qu'en est-il d'ITER actuellement ?

La Direction : ITER a été transféré chez ADF MI (Maintenance Industrielle), qui dispose de compétences que nous n'avons pas. Désormais, le client est satisfait, et il n'est plus question de supprimer le contrat.

Un Elu CFDT ***[0h45'01]*** **:** Qu'en est-il des techniciens ADF Utilities qui travaillent sur ce contrat ?

LA DIRECTION ***[0h45'03]*** **:** Je ne sais pas encore. Quatre personnes ont encore des contrats Utilities. A terme, il est prévu de transférer tous les contrats vers MI. Les discussions ne sont toutefois pas encore finalisées.

5. POURRIEZ VOS FAIRE UNE COMMUNICATION PRECISE SUR LES CP N-1 ET EN COURS D'ACQUISITION ; RS ; RTTH ; CP SUPPLEMENTAIRE POUR TOUS LES SALARIES ADF UTILITIES A MINIMA, COMME IL A ETE FAIT SUR LE CONTRAT MEM A CADARACHE (VOIR PJ) ?

Un Elu CFDT ***[0h48'40]*** **:** A la fin du mois de décembre, nous pensions que les repos supplémentaires devaient être soldés en même temps que les RTTH.

LA DIRECTION ***[0h48'57]*** **:** Non, c'est le 31 mars.

Un Elu CFDT [***0h48'58***] : Le 23 décembre, soit le premier jour des vacances, les collaborateurs ont dû solder leurs repos, de peur de les perdre.

LA DIRECTION[***0h49'20***] : Je vais refaire une communication sur le sujet (par mail) incluant un tableau de rappel sur les échéances de jours à solder (CP N-1, RTT, etc.).

LA DIRECTION[***0h54'23***] : Nous ajouterons une communication dans le bulletin de salaire.

6. *LA CFDT VOUS DEMANDE CE JOUR A QUELLE DATE COMPTEZ-VOUS DEMARRER LA PROCEDURE DES NEGOCIATIONS ANNUELLES OBLIGATOIRES ?*

S. BOUCHER : Nous n'avons pas encore reçu les directives en la matière. Dès que nous aurons reçu les dates, nous vous les communiquerons.

LA DIRECTION[***0h56'50***] : Nous organiserons un CSE extraordinaire pour acter le début des NAO.

7. *POURRIEZ-VOUS NOUS APPORTER DES PRECISIONS SUR LES JOURNEES/DEMI-JOURNEES POSEES POUR ENFANT MALADE ET EN FAIRE LA DIFFUSION AUX SALARIES ?*

LA DIRECTION ***[1h01'28]*** : Nous appliquons la convention de la métallurgie :

- ✓ La durée de congés est de 3 jours par an et par salarié pour les enfants de moins de 5 ans ;
- ✓ Cette durée est portée à 5 jours par an et par salarié pour les enfants âgés de moins d'1 an ou si le salarié assume la charge de 3 enfants et plus.

Un Elu CFDT [***1h02'12***] : Il avait également été question de demi-journées payées.

Un Elu CFDT [***1h02'21***] : Un collaborateur a posé une journée avec le code « *journée enfant malade* », et il n'a été payé qu'une demi-journée, les quatre heures restantes étant perdues. Nous avions négocié 6 demi-journées, et non 3 jours pleins.

LA DIRECTION ***[1h04'01]*** : Nous allons regarder l'accord de substitution et vérifier le paramétrage du pointage. Nous procéderons ensuite à une correction.

Un Elu CFDT [***1h05'27***] : Si l'accord de substitution mentionne 6 demi-journées, alors que la convention collective fait état de 3 jours pleins, nous devons rédiger un avenant. Nous ne pouvons pas rester en-dessous de la convention collective.

LA DIRECTION ***[1h06'00]*** : Nous reviendrons vers vous avant de faire une communication commune.

8. *POURRIEZ-VOUS FAIRE UN POINT SUR LE FONCTIONNEMENT DES CARTES DE RECHARGE (OU AUTRE SYSTEME) DES VEHICULES ELECTRIQUES DETAILLE PAR SITE ?*

LA DIRECTION ***[1h07'09]*** : Nous disposons de :

- ✓ Deux cartes ChargePoint sur le contrat MEM ;
- ✓ Une carte chez Bernard Caretta.

Ces cartes sont mises à la disposition des techniciens : ils récupèrent une carte, se rendent en borne de recharge, flashent la carte, et la recharge s'effectue. Une fois que leur véhicule est chargé, ils doivent rendre la carte là où ils l'ont prise.

Le problème qui a eu lieu fin décembre en lien avec les recharges a été réglé.

Un Elu CFDT ***[1h08'45]*** **:** Le problème, c'est que l'ensemble des véhicules électriques sont rechargés avec une seule carte.

Un Elu CFDT ***[1h08'59]*** **:** Auparavant, nous en avions une par véhicule. Nous pouvions aller travailler n'importe où sur le centre et mettre notre véhicule en charge, le temps de faire notre demi-journée de travail.

LA DIRECTION ***[1h10'20]*** **:** Je vais me renseigner auprès du responsable d'agence sur la possibilité de mettre à disposition quelques cartes supplémentaires pour les véhicules électriques.

9. OU EN EST-ON SUR LA MISE EN PLACE DES NOUVEAUX FONCTIONNEMENTS DU LAVAGE DES VETEMENTS DE TRAVAIL ET SA DIFFUSION AUX SALARIES ?

LA DIRECTION*[0h12'57]* **:** Nous souhaitons stopper notre collaboration avec 5àSec, qui nous facture un montant exorbitant. Nous envisageons de trouver une alternative qui pratique une facturation au réel. Nous espérons pouvoir vous en informer au prochain CSE.

Un Elu CFDT ***[1h16'18]*** **:** Il a été attribué à un technicien au mois de décembre une carte 5àSec qui ne fonctionne toujours pas.

Gestion Administrative : Le fonctionnement des cartes 5àSec n'a pas été suspendu. En revanche, j'ignore si celles-ci ont été réapprovisionnées.

10. AVEZ-VOUS EU DES RETOURS A LA SUITE DE LA VISITE DE L'INSPECTEUR DU TRAVAIL SUR LES POINTS QU'IL A SOULIGNES ET LE CALCUL DES RTT ?

LA DIRECTION ***[1h27'45]*** **:**

- ✓ S'agissant des RTT : j'ai envoyé les bulletins de salaire des 5 salariés que nous avions ciblés ; je n'ai pas encore obtenu de retour.
 J'ai reçu un courrier de la part de l'inspecteur, dans lequel il mentionne les points à réaliser, notamment la BDSE ; celle-ci est en cours de création.
- ✓ Concernant l'information-consultation auprès du CSE : j'ai envoyé le calendrier de l'ensemble de l'année.

Un Elu CFDT ***[1h28'52]*** **:** Une note de service de M. PALAJ stipule que les horaires 8h20-12h et 12h30-16h20 (soit 37,5 heures par semaine) permettent de bénéficier de 14 JRTT par année pleine de travail. Toutefois, 38 semaines à 2 heures ne correspondent qu'à 11 jours, ce qui ne respecte pas cette note.

Un Elu CFDT ***[1h31'55]*** **:** Quel que soit le retour de l'inspecteur du travail, s'il n'y a pas 14 JRTT, nous lancerons probablement une action.

LA DIRECTION*[1h32'24]* **:** Nous vous proposons de nous envoyer cette note ; nous inscrirons ce point à l'ordre du jour du prochain CSE.

11. ETAT DES LIEUX A JOUR DE LA SATISFACTION CLIENT 2025

LA DIRECTION ***[1h37'43]*** **:** Un certain nombre de mails de satisfaction ont été réceptionnés ; il reste à déterminer de quelle manière nous les intégrerons au calcul. Des enquêtes ont également été envoyées. A ce jour, la satisfaction s'élève à 80 %, ce qui est une bonne chose.

12. QUESTIONS DIVERSES

- **Nouvelle mesure relative au congé de paternité**

P. VASLIN : Une augmentation du congé de paternité est prévue en 2026. Quelle perte de salaire cela occasionnera-t-il ?

LA DIRECTION[*1h39'22]* : A ce stade, rien n'a été acté. Cette mesure n'a donc pas été mise en place.

Un Elu CFDT [*1h41'48]* : Nous souhaitons également savoir si celle-ci impactera l'intéressement et le treizième mois.

LA DIRECTION[*1h42'09]* : J'examinerai les nouvelles règles avec le service juridique.

- **Nouveaux bureaux**

LA DIRECTION[*1h42'56]* : Les nouveaux bureaux ont été attribués.

Un plan des nouveaux bureaux est présenté en séance.

Un Elu CFDT [*1h46'01]* : Il avait été question de bornes de recharge électrique sur ce site. Le sujet a-t-il évolué ?

LA DIRECTION[*1h46'06]* : Je l'ignore. Des devis ont été demandés.

- **BDESE**

Un Elu CFDT [*1h46'52]* : Quel est l'état d'avancement de la BDESE ?

Une intervenante – Direction *[1h46'54]* : Nous n'avons pas encore eu de retour. Un test est en cours au niveau du Groupe.

LA DIRECTION *[1h47'18]* : J'ai transmis le courrier de l'inspecteur aux personnes concernées. La BDESE devrait être effective avant l'été.

- **Date de virement du salaire**

Un Elu CFDT [*1h49'14]* : Certaines personnes n'avaient toujours reçu leur virement de la paie au 6 du mois.

Un Elu CFDT [*1h49'33]* : Nous avions demandé d'avancer les virements lorsque ceux-ci tombent un vendredi.

LA DIRECTION *[1h49'55]* : Ce sujet relève du Groupe, qui n'est pas en mesure de s'en charger pour l'ensemble d'ADF Utilities.

Un Elu CFDT [*1h50'23]* : Cela met les collaborateurs en difficulté.

- **Augmentation des primes de poste**

Un Elu CFDT [*1h56'39]* : Un accord relatif aux primes de poste a été signé, et les valeurs des primes de panier et de primes de poste ont été augmentées. Quand les personnes qui font le 2-12 seront-elles revalorisées ?

LA DIRECTION[*1h57'01]* : Nous en prenons note pour le prochain CSE.

➢ **Problèmes relatifs à la paie**

Un Elu CFDT [***1h59'01]*** **:** Certaines personnes actuellement en arrêt maladie rencontrent des problèmes avec la paie.

Un Elu CFDT [***2h00'00]*** **:** Ne faudrait-il pas que quelqu'un prenne en charge la partie maladie au sein de la paie ?

LA DIRECTION [***2h00'05]*** **:** Nous allons nous occuper de ce point avec Sandrine.

Un Elu CFDT [***2h02'12]*** **:** De plus, le sujet des CP n'est pas maîtrisé par la paie.

Un Elu CFDT [***2h02'15]*** **:** Une loi (DDADUE) relative au report de congés payés a été publiée le 22 avril 2024.

LA DIRECTION[***2h02'38]*** **:** Nous l'avons bien mise en place.

LA DIRECTION[***2h04'27]*** **:** Si la loi n'est pas bien paramétrée au niveau de la paie, nous allons le faire remonter à la hiérarchie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par Le président à 11h00.

PROCHAINE REUNION :

- **Vendredi 20 mars 2026**

Le President :
Jean-Marc VEGLIA

Le secrétaire du CSE :
Pierre VASLIN